

A Paris, le 4 décembre 2024

Pour la Convergence Nationale Rail,  
Didier LE RESTE (Président)  
5 rue Paul Dukas  
75012 Paris  
Tel 06 08 03 91 82

Pour le Comité Régional de Vigilance Ferroviaire  
David PLAGES (Animateur)  
35 rue Charles Domercq  
33800 Bordeaux  
Tel 06 72 88 41 08

Pour l'association AngouLim,  
Bernard PEUCH (Président)  
170 route de la Bretagne, Les Séguines  
87200 Saint Junien  
Tel 06 87 46 45 36

Pour le CODELIAPP  
Jean-Pierre JOLLY (Président)  
Place de la mairie  
47500 Monsempron-Libos  
Tel 06 08 03 91 82

A l'attention de Monsieur le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine  
Esplanade Charles de Gaulle, 33077 Bordeaux-Cedex

Objet: Demande-d'audience

Monsieur Le Préfet,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre part une audience sur le sujet des financements des études de régénération pour les lignes de train Angoulême-Limoges et Agen - Périgueux.

En effet, nous constatons que :

- Après un an de négociations, l'élaboration du volet mobilités du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 est arrivée à son terme avec sa signature cet été. Même si cet aboutissement tardif a été préjudiciable au regard des enjeux sociaux et environnementaux, nos collectifs saluent néanmoins la nette réorientation des investissements vers le ferroviaire.
- Même si la part du ferroviaire représente désormais 76,88 % des investissements, nous analysons aussi que le 1,526 milliard alloué ne permet pas de planifier le retour de l'ensemble du réseau à la performance nominale (alors qu'il faudrait le propulser sur les besoins actuels et futurs) ni même d'acter les réouvertures des lignes Limoges – Angoulême, Bordeaux – St Mariens – Blaye, Agen-Auch, Pau-Canfranc ou encore Morcenx – Bagnères de Bigorre.
- Dans le cas où ces réouvertures sont à l'étude, le CEREMA pose le train léger comme étant la réponse appropriée. Or, si nous n'avons rien contre une solution qui puisse solliciter moins durement l'infrastructure, nous nous interrogeons sur la pérennité financière du réseau si ces capacités techniques ne permettaient plus les circulations de fret.
- Les coupes budgétaires annoncées par le gouvernement pourraient affecter le Plan rail ainsi que la participation de l'Etat dans les différents CPER.
- Cela pourrait même conduire à un effet ciseau désastreux sur le financement du CPER Nouvelle-Aquitaine en raison de l'abatement de ces coupes budgétaires sur les collectivités territoriales.

- S'il survenait la défaillance d'un des co-contractants du CPER Nouvelle-Aquitaine celui-ci serait bloqué/inopérant.
- Des élus régionaux nous alertent déjà sur les dangers qui planeraient sur les financements de ce CPER fléchés en faveur d'études de régénération des lignes Agen-Périgueux et Limoges-Angoulême.
- Ces financements respectifs ne sont pas venus de rien, les 8 millions d'euros pour les études de la ligne Agen – Périgueux se sont invités dans le CPER des suites d'une fronde des Maires du territoire et le fléchage de 34 millions d'euros concernant une étude en faveur de la réouverture complète de la ligne Limoges – Angoulême faisait suite à la mobilisation de tout un territoire à travers une marche du rail de 73 km.

Au moment où trop de néo-aquitains ne bénéficient pas d'alternative à l'automobile voire vivent une situation d'exclusion en lien avec un accès impossible à la mobilité. Au moment aussi où la crise climatique nous frappe durement, nous considérons que cette double problématique constitue également un des ferments de la crise sociale et démocratique en cours (mouvements des Gilet jaunes et des agriculteurs très puissants dans notre région).

Ainsi Monsieur le Préfet nous souhaitons que l'intégralité du volet CPER mobilité 2021-2027 soit sanctuarisé avec :

- Le maintien, le respect calendaire et l'engagement de tous les financements contractualisés par l'Etat (études préliminaires et travaux)
- De ne pas retenir un armement technique des lignes ferroviaires qui exclue le trafic de fret (si potentialités avérées) dans le cadre des études préliminaires menées pour des réouvertures ou modernisation.

Pour nous usager.es, il est vital de réparer/moderniser un patrimoine ferroviaire public avec de l'argent public et que cette planification soit enfin respectée de la part de l'Etat.

Que vous fassiez remonter nos préoccupations et demandes à Monsieur le Ministre délégué aux transports.

Dans l'attente que vous puissiez nous recevoir en audience, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'assurance de notre respectueuse considération.

Pour la Convergence Nationale Rail

Pour la CODELIAPP

Didier LE RESTE

Jean-Pierre JOLLY



Pour l'association AngouLim,

Pour le Comité Régional de Vigilance Ferroviaire

Bernard PEUCH



David PLAGES

